



BIG DOG

Accord relatif au programme des partenaires

Participation

Votre participation au programme commence dès que nous activons votre compte sur notre portail des partenaires (le « **Portail** »), vous acceptez ces conditions. Actuellement, nous hébergeons le Portail à l'adresse <https://partners.ruckuswireless.com/>. Nous vous enverrons vos identifiants pour accéder à votre compte par courrier électronique.

Les termes « vous », « votre », « vos » ou des références similaires désignent l'entité juridique qui s'inscrit au programme. Par conséquent, l'individu qui effectue cette inscription déclare être un employé de ladite entité et être habilité à lier ladite entité au présent accord. Les termes « nous », « nôtre », « nos » ou « Ruckus » désignent Ruckus Wireless, Inc. et ses filiales.

Guide du Programme

La brochure du programme qui figure sur le portail (le « **Guide du programme** ») décrit les différents niveaux du programme. Veuillez le lire attentivement, car il décrit vos droits et vos responsabilités à chaque niveau du programme. Les revendeurs s'inscrivent au programme au niveau élémentaire. Vous pouvez avancer à des niveaux supérieurs en réalisant et en maintenant votre conformité aux critères du niveau supérieur.

Nous sommes susceptibles de changer le Guide du programme de temps à autre, y compris les niveaux, les critères de performance et les avantages offerts. Nous sommes également susceptibles de changer les conditions générales du présent accord de temps à autre. Nous vous préviendrons en cas de changements. Si vous n'acceptez pas un changement que nous effectuons, vous pouvez résilier votre participation au programme en nous communiquant par écrit un préavis de 30 jours à compter de la date à laquelle nous vous avons informé du changement. Par ailleurs, le fait de continuer de participer au programme signifie que vous acceptez les changements.

Produits et Services de Ruckus

Le programme s'applique uniquement à la commercialisation, à la vente et aux activités de soutien que vous effectuez en ce qui concerne les produits et les services de Ruckus que vous achetez auprès de nos distributeurs autorisés (collectivement, les « **Produits** ») et que vous revendez directement aux clients finaux. Les clients finaux sont des acheteurs de Produits destinés à leur propre utilisation et non à la revente. Nous vous fournirons la liste des distributeurs autorisés que vous pouvez utiliser, à votre demande.

Avantages du programme

En sus des avantages décrits dans le Guide du programme pour votre niveau, au cours de la durée de votre participation au programme, vous recevrez au minimum les avantages suivants :

Accès au portail. Vous pouvez utiliser les matériaux et les informations dont vous prenez connaissance par le biais du Portail uniquement au sein de votre société, dans le cadre de la vente, la commercialisation et les activités de soutien que vous effectuez en ce qui concerne les Produits. Vous pouvez uniquement fournir lesdits matériaux et lesdites informations aux clients finaux actuels ou potentiels lorsque cela est explicitement autorisé sur le Portail ou en obtenant notre permission spécifique par écrit (qui peut être communiquée par courrier électronique). Vous ne pouvez pas utiliser lesdits matériaux ou lesdites informations à des fins de concurrence avec notre entreprise.

Droit d'utiliser nos logos et d'autres marques commerciales : Nous vous accordons une licence non exclusive, non transférable, ne pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence, révoquant et limitée, qui vous permet d'utiliser le nom, le logo, les marques commerciales, les marques de service, les noms commerciaux, les noms de produits et les autres marques de Ruckus (les « **Marques** »), uniquement aux fins de commercialiser et de promouvoir la vente des Produits, conformément à notre politique en matière de publicité. La forme et la manière dont vous utilisez les Marques doivent être conformes à nos exigences relatives à l'utilisation des marques. Ces deux documents sont disponibles sur le Portail. Tout comme pour les autres éléments du programme, nous sommes susceptibles de changer ces documents de temps à autre. Des avis de changements seront affichés sur le Portail.

Toute utilisation des Marques de votre part doit indiquer que les Marques nous appartiennent. Vous ne devez pas utiliser les Marques d'une manière qui puisse faire penser à qui que ce soit que vous faites partie du groupe de sociétés Ruckus. Par exemple, vous ne devez pas utiliser les Marques sur un site Internet ou avec une adresse URL. Toutes les utilisations que vous faites des Marques et toute bonne volonté y afférente profiteront uniquement à Ruckus. Nous nous réservons tous les droits aux Marques qui ne vous sont pas spécifiquement accordés.

Vous ne devez pas a) remettre en question la validité des Marques ou leur appartenance à Ruckus ; b) essayer d'enregistrer une Marque, ou un mot, un ensemble de mots, un logo ou un autre design qui ressemble à une Marque ; c) utiliser une Marque en combinaison avec des produits ou des services autres que les Produits ; d) supprimer ou changer une Marque sur un Produit, l'emballage d'un Produit ou tous autres matériaux que nous vous fournissons ; e) utiliser une Marque concernant des altérations d'un Produit que nous n'avons pas effectuées ; ou f) intégrer des Marques dans vos marques commerciales, marques de service, noms de produits, noms de sociétés, noms de domaines, ou toutes autres désignations similaires.

Si vous souhaitez utiliser des Marques sous une forme autre que celle qui vous est fournie sur le Portail et conformément au présent accord, vous devez nous remettre un échantillon pour approbation, au minimum cinq (5) jours ouvrés avant de mettre le matériau à disposition. Vous pouvez nous contacter pour approbation en suivant les instructions qui figurent sur le Portail.

Obligations du revendeur

Conformité continue. Vous devez continuellement satisfaire aux exigences définies pour votre niveau dans le Guide du programme tout au long de votre participation au programme. Vous devez toujours vous conformer aux conditions du présent accord au cours de votre participation au programme. Vous devez rapidement nous informer lorsque vous savez que vous avez cessé de satisfaire aux exigences de votre niveau ou que vous ne vous êtes pas conformé au présent accord, ou en cas de doutes à ce sujet.

Exigences en matière de revente. Vous devez déployer des efforts raisonnables pour commercialiser ou vendre les Produits, y compris apporter un soutien aux services de vente des Produits liés au matériel informatique ou aux logiciels. Nous sommes susceptibles de vous demander de nous fournir des preuves raisonnables de ces efforts. Vous devez uniquement vous approvisionner en Produits de revente auprès des distributeurs autorisés et vendre ces Produits aux clients finaux dans la région spécifiée par le distributeur autorisé. Sur demande raisonnable du distributeur autorisé, vous fournirez les informations relatives aux points de vente, et vous acceptez que le distributeur autorisé nous communique ces informations pour qu'elles soient utilisées dans le cadre des activités internes de notre entreprise. Vous devrez commercialiser et promouvoir votre vente de Produits conformément à notre politique en matière de publicité. Vous vous assurerez que tous les clients finaux auxquels vous vendez des Produits connaissent et acceptent les conditions associées à ces Produits, y compris tout accord de licence aux clients finaux. Vous ne fournirez pas, ni ne semblerez fournir, de déclarations ou de garanties en notre nom.

Soutien. Un client final peut uniquement profiter de services de soutien dans la mesure où vous avez acheté les services concernés pour ce client final spécifique. Par exemple, vous ne pourrez pas distribuer de correctifs, de mises à jour ou d'autres améliorations concernant les logiciels liés aux Produits, à moins que le client final et le Produit concernés ne fassent l'objet d'une offre de services de soutien active liée au Produit. Pour les clients finaux qui ont acheté auprès de vous une offre de services de soutien liée à un Produit, selon laquelle vous êtes tenu de fournir des services (nous faisons généralement référence à cette offre en utilisant le terme « soutien du revendeur »), vous devez fournir lesdits services à ces clients finaux de manière adéquate, y compris un soutien de premier et de deuxième niveau réactif et rapide, comme indiqué dans la description de l'offre de services de soutien liée au Produit.

Informations confidentielles. Vous ne devez pas divulguer auprès de tiers les informations que nous vous communiquons et qui sont spécifiées comme étant confidentielles ou que vous devriez raisonnablement considérer comme étant confidentielles compte tenu des circonstances de la divulgation. Vous devez uniquement utiliser ces informations en interne pour vos activités de promotion, de vente et de soutien des Produits. Pour toute autre utilisation ou divulgation, vous devez préalablement obtenir notre consentement par écrit (qui peut être communiqué par courrier électronique).

Durée

La participation au programme dure pendant une période de douze mois à compter de la date à laquelle nous vous informons que votre compte a été activé. Si vous vous inscrivez à la fin d'une durée quelconque, votre participation se renouvelle automatiquement pour une période supplémentaire de douze mois. Nous pouvons, ou vous pouvez, résilier votre participation à tout moment, sans motif ou en étant déchargé de toute responsabilité, en communiquant par écrit un préavis de 30 jours à l'autre partie. Toute obligation encourue avant la résiliation, telle que les obligations de confidentialité, subsistent après la résiliation. Votre participation sera immédiatement suspendue dès que nous apprendrons que vous avez commis une infraction, jusqu'à ce que cette infraction soit corrigée. À la résiliation de votre participation au programme, tous les droits et avantages qui vous ont été accordés prendront immédiatement fin, mais la résiliation n'éliminera pas les avantages que vous aurez acquis, à moins qu'elle ne résulte de votre infraction des conditions du présent accord ou du programme.

Conformité à la législation

Vous devez vous conformer à toutes les lois applicables à votre entreprise, y compris en ce qui concerne la commercialisation et la vente des Produits. Vous devez vous conformer à l'U.S. Foreign Corrupt Practices Act [loi américaine sur les pratiques de

corruption à l'étranger] et aux lois similaires d'autres juridictions relatives aux Produits. Vous ne devez pas exporter ou réexporter, directement ou indirectement, de technologies, de produits englobant des technologies ou d'informations associées dans un pays pour lequel une agence des États-Unis d'Amérique a interdit une telle exportation ou réexportation, à moins que vous n'obteniez une licence d'exportation ou une autre approbation gouvernementale, le cas échéant. Vous devez nous dégager de toute responsabilité pour toute réclamation faite à notre encontre due ou liée à votre non-respect de la loi.

Langue et législation applicables

Nos revendeurs Big Dog sont disséminés dans le monde entier ; cependant, aux fins d'administrer ce programme, nous devons avoir un ensemble commun de règles. Par conséquent, bien que nous puissions fournir des traductions de cet accord dans d'autres langues, seule sa version en anglais fait foi et l'accord est régi par le droit de l'État de Californie, sans égard aux principes de conflits de lois. Vous devez porter toute action ou procédure due ou liée au présent accord auprès des tribunaux fédéraux américains pour le District Nord de Californie ou auprès du tribunal de l'État de Californie dans le Comté de Santa Clara, Californie. Vous vous soumettez de manière irrévocable à la juridiction et au lieu dudit tribunal pour toute action que nous entreprenons, tout en acceptant que tout jugement rendu par ledit tribunal puisse être mis à exécution dans votre juridiction locale. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas au présent accord.

Conditions diverses

Les deux parties sont des parties contractantes indépendantes. Vous ne serez en aucun cas réputé être un agent ou un représentant de Ruckus, et vous ne devrez pas vous considérer comme en étant un. Vous n'êtes aucunement habilité à prendre des engagements ou à conclure des accords en notre nom. Si nous estimons raisonnablement que des déclarations de votre part, ou des pratiques professionnelles de votre part, induisent en erreur ou sont fallacieuses, vous devrez les traiter après que nous vous les ayons signalées. Chaque partie est uniquement responsable de ses propres coûts et dépenses en relation avec le programme.

Vous ne devez pas assigner ou transférer, par effet de la loi ou autrement, le présent accord à un tiers, et toute tentative d'agir ainsi sera nulle et sans effet. Le présent accord et les autres conditions auxquelles il fait référence, ainsi que tout accord de non divulgation entre vous et nous, représentent l'intégralité de l'accord entre vous et nous concernant le programme, et ils remplacent et annulent toutes communications orales ou écrites antérieures qui ont eu lieu entre vous et nous concernant le sujet dont il est question. Le présent accord ne peut pas être changé, sauf dans le cadre d'un document écrit signé par un représentant autorisé de chaque partie.

Responsabilité limitée

VOUS N'ACHETEZ PAS DE PRODUITS AUPRÈS DE NOUS EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD. PAR CONSÉQUENT, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR DES RÉCLAMATIONS DUES OU LIÉES AU PRÉSENT ACCORD CONCERNANT LES PRODUITS, Y COMPRIS EN MATIÈRE DE GARANTIE, DE RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS, OU DE VIOLATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, EN RELATION AVEC VOTRE COMMERCIALISATION, VOTRE VENTE OU VOTRE UTILISATION DES PRODUITS.

L'UNE OU L'AUTRE PARTIE N'EST RESPONSABLE ENVERS L'AUTRE PARTIE EN AUCUNE CIRCONSTANCE DÉCOULANT DU PRÉSENT ACCORD POUR DES COÛTS DE RÉAPPROVISIONNEMENT, DES REVENUS OU DES BÉNÉFICES PERDUS, OU POUR TOUS AUTRES PRÉJUDICES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI LES PARTIES ONT ÉTÉ INFORMÉES DU RISQUE D'UNE TELLE PERTE OU D'UN TEL PRÉJUDICE. LES CONDITIONS DU PRÉSENT PARAGRAPHE NE S'APPLIQUENT PAS À VOS OBLIGATIONS EN CE QUI CONCERNE LES MARQUES, LA CONFIDENTIALITÉ ET LA CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION.